

FORUM : Unicef

QUESTION : Comment garantir un accès équitable et universel à la vaccination dans un contexte de désinformation, de crises sanitaires et de contraintes économiques mondiales ?

SOU MIS PAR : Le Danemark



L'Assemblée générale,

Rappelant les principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies relatifs à la solidarité internationale, à la coopération entre les États et à la protection de la dignité humaine,

Réaffirmant que l'accès à la vaccination constitue un élément essentiel du droit à la santé, tel que défini par l'Organisation mondiale de la Santé,

Rappelant également les Objectifs de développement durable, en particulier l'Objectif 3 visant à garantir une vie saine et à promouvoir le bien-être pour tous,

Profondément préoccupée par les profondes inégalités d'accès aux vaccins entre les pays développés et les pays en développement, notamment lors des crises sanitaires mondiales,

Alarmée par la propagation croissante de la désinformation, de la méfiance scientifique et des discours anti vaccins, qui compromettent l'efficacité des campagnes de vaccination

Consciente que les crises économiques mondiales, l'inflation et l'endettement limitent la capacité de nombreux États à financer des politiques de santé publique durables,

Reconnaissant le rôle central joué par l'Organisation mondiale de la Santé, les organisations non gouvernementales et les partenariats public-privé dans la distribution et la surveillance des vaccins,

Soulignant l'importance de la transparence, de la confiance institutionnelle et de l'éducation sanitaire pour garantir l'adhésion des populations aux politiques vaccinales,

- 1) *Encourage* les États Membres à renforcer la coopération internationale en matière de vaccination en favorisant le partage équitable des doses, des technologies médicales et des connaissances scientifiques ;
- 2) *Invite* les pays développés, notamment ceux disposant de systèmes de santé performants à accroître leur soutien financier, technique et logistique en faveur des pays les plus vulnérables ;
- 3) *Soutient* la création et le développement de capacités régionales de production de vaccins afin de réduire les dépendances économiques, d'améliorer l'autonomie sanitaire et de garantir une réponse rapide lors de futures crises ;
- 4) *Recommande vivement* la mise en place de stratégies globales de lutte contre la désinformation sanitaire comprenant :
 - a) des campagnes de sensibilisation fondée sur des données scientifiques prouvée,
 - b) la coopération avec les médias et les plateformes numériques pour limiter la diffusion de fausses informations,
 - c) l'intégration de l'éducation à la santé et à l'esprit critique dans les programmes scolaires ;
- 5) *Souligne* la nécessité pour les gouvernements et les organisations internationales d'adopter une communication claire, transparente et accessible afin de donner au public une entière confiance envers les vaccins ;